

METTONS FIN À L'ENDOCTRINEMENT DE NOS ENFANTS PAR L'IDÉOLOGIE DU GENRE Argumentaire

Table des matières

1.	Introduction à EPPNE	p. 2
2.	<u>Importance de la famille</u>	p. 2
3.	Le droit parental	p. 2
4.	<u>Témoignages</u>	p. 5
5.	<u>L'endoctrinement des enfants</u>	p. 7
6.	La santé mentale des enfants et l'idéologie du genre	p. 8
7.	La réalité de l'enseignement de l'idéologie du genre dans nos écoles	p. 9
8.	<u>L'incohérence liée à la conversion</u>	p. 10
9.	La théorie du genre et la recherche scientifique	p. 11
10.	Censure par les idéologues du genre	p. 13
11.	Recul de plusieurs pays alarmés par les impacts de la théorie du genre	p. 16
12.	<u>Autres références</u>	p. 18
	RÉFÉRENCES	p. 19 à 24

- <u>Livres et autres documents en français</u>
- Books and documents in English
- Books in English about The Family
- Vidéos en français
- <u>Vidéos sous-titrés en français : documentaires de la télévision publique Suédoise</u>
- <u>English Videos (Swedish Documentary)</u>
- English Videos



1. Ensemble pour protéger nos enfants (EPPNE) est un OBNL composé de parents soucieux de protéger leurs enfants. C'est à la suite de la manifestation du 20 septembre alors que des milliers de parents ont répondu à l'appel pour exprimer leur inquiétude face au programme d'éducation à la sexualité basée presque exclusivement sur la théorie du genre que les organisateurs ont décidé de mettre sur pied l'association afin de donner une voix aux parents.

Notre présentation portera en premier lieu sur un aperçu des chartes et déclarations universelles réaffirmant le droit des parents comme premiers éducateurs de leurs enfants. Retour à la table des matières

2. <u>Importance de la famille</u>

Pour ce faire, nous aimerions rappeler une perspective universelle et historique sur l'importance de la famille. Nous reprenons ici la description faite par le professeur à l'Université de Bologne **Pierpaolo Donati**, ancien président de l'Association italienne de sociologie, conseiller de l'institut international de sociologie et directeur de l'Observatoire national de la famille, membre de divers comités scientifiques nationaux et internationaux.

« L'essence de la famille consiste en une relation sociale spécifique qui est celle de la pleine réciprocité entre les sexes et entre les générations. « Pleine » signifie qu'elle touche toutes les dimensions de la vie humaine (selon les termes de celui qui est considéré comme le père de l'anthropologie française, **Marcel Mauss**, il s'agit du « phénomène social total »). En tant que relation, elle émerge de l'action réciproque des personnes qui implique leur intersubjectivité et inclut la présence des connexions structurelles nécessaires pour répondre aux exigences de la société extérieure. Rappelons également que la famille est un phénomène universel, présent dans tous types de société (Lévi-Strauss, 1967, p. 149 La famiglia (1956), in Ibid, Razza e storia e altri studi di antropologia, Einaudi, Turin)

« La famille est une société naturelle qui découle de la socialisation naturelle de l'être humain. Elle est une réalité constituée par la mise en commun d'une « totalité de vie », elle est une expression des droits originels de la personne et des formations sociales intermédiaires, antérieures et fondatrices, non postérieures et dérivées de la communauté politique. La famille est et reste la ressource première de la société. Elle est l'origine et la source de l'humanité. » Cette citation est tirée de l'article "Famille" rédigé par PierPaulo Donati dans l' Encyclopédie sur la sexualité humaine, l'amour et la fécondité¹, sous la direction de José Noriega, René et Isabelle Écochard, Éd. Téqui, pp. 261 à 266, 2022.)

Quelles sont les conséquences de cette antériorité fondatrice de nos sociétés et communautés politiques ?

Retour à la table des matières

Le droit parental

Le 10 décembre 1948, les 58 États Membres qui constituaient alors l'Assemblée générale ont adopté la Déclaration universelle des droits de l'homme à Paris au Palais de Chaillot.²

¹ https://www.librairietequi.com/A-70166-encyclopedie-sur-la-sexualite-humaine-l-amour-et-la-fecondite.aspx

² https://www.un.org/fr/universal-declaration-human-rights/index.html



Et dans cette déclaration universelle des droits de l'homme on trouve que le droit de l'éducation des enfants est attribué aux parents dans l'article 26.3 : « Les parents ont, par priorité, le droit de choisir le genre d'éducation à donner à leurs enfants. »³

Ces droits sont inaliénables et ne peuvent être écartés par des accords conventionnels. Les décisions concernant la garde, l'éducation, la surveillance et l'entretien de l'enfant relèvent ainsi de la responsabilité partagée des parents. En cas de désaccord, la décision revient au tribunal (v. charte des droits de la famille).

Quoi qu'il en soit, l'autorité parentale et ses composantes doivent être exercées dans l'intérêt supérieur de l'enfant. Elle est donc considérée comme un devoir ou une responsabilité des parents, plutôt que comme un ensemble de droits que l'enfant doit simplement suivre.

En outre, la révocation de l'autorité parentale peut être envisagée en cas de motifs graves, lorsque l'intérêt de l'enfant le justifie. On parle ici de cas rares d'abus physiques ou psychologiques de toutes sortes sur l'enfant. Un contre-pouvoir étant nécessaire pour sauver l'enfant d'un milieu gravement dangereux pour lui. La transmission habituelle d'une éducation, le partage des valeurs morales et religieuses ne font pas partie de ces cas d'abus... C'est ce que rappelle la charte québécoise suivante que nous voulons citer.

En 1975, au Québec, la Charte des droits et libertés de la personne du Québec voit le jour à la suite d'une adoption unanime par l'Assemblé nationale.

Dans cette charte on trouve que le droit de l'éducation des enfants est attribué une autre fois aux parents; dans l'article 41 : « Les parents ou les personnes qui en tiennent lieu ont le droit d'assurer l'éducation religieuse et morale de leurs enfants conformément à leurs convictions, dans le respect des droits de leurs enfants et de l'intérêt de ceux-ci. » ⁴

Bien sûr, mis à part les cas exceptionnels d'abus graves, les parents sont les mieux placés pour défendre les intérêts de leurs enfants, alors qu'ils sont ceux qui leur ont donné la vie, et surtout, ceux qui sont prêt à donner leur vie pour leurs enfants. Parce que de tout leur être ils veulent donner ce qu'il y a de mieux à leurs enfants, ils sont les plus aptes et les mieux placés pour les protéger et ont le privilège de pouvoir leur partager leurs valeurs, que les enfants dans leur croissance sous leur autorité, seront libre de conserver, de trier, de rejeter.

En 1983 la Charte des droits de la famille a vu le jour, cette dernière est la plus explicite sur le sujet du droit de l'éducation des enfants.

Article 5 : « Parce qu'ils ont donné la vie à leurs enfants, les parents ont le droit originel, premier et inaliénable de les éduquer ; C'est pourquoi ils doivent être reconnus comme les premiers et principaux éducateurs de leurs enfants. » ⁵

Article 5c: « Les parents ont le droit d'obtenir que leurs enfants ne soient pas contraints de suivre des enseignements qui ne sont pas en accord avec leurs propres convictions morales et religieuses. En particulier l'éducation sexuelle — qui est un droit fondamental des parents

³ frn.pdf (ohchr.org)

⁴ https://www.cdpdj.qc.ca/fr/vos-droits/lois-qui-protegent-vos-droits/charte

⁵https://www.vatican.va/roman curia/pontifical councils/family/documents/rc pc family doc 1983102 2 family-rights-abbrev fr.html



doit — toujours être menée sous leur conduite attentive, que ce soit au foyer ou dans des centres éducatifs choisis et contrôlés par eux. »

L'histoire nous a appris que les parents, pas les gouvernements, pas les groupes sociaux ou les lobbys, aiment le plus leurs enfants et peuvent les protéger des idéologies gouvernementales ou sociétales que l'on peut vouloir leur imposer pour des intérêts autres que ceux de l'enfant. Les sociétés dictatoriales ont toujours vu l'enfant comme une propriété de l'État à former selon les directives gouvernementales pour en faire de fidèles serviteurs du gouvernement et des idéologies propagées.

Pour conclure, rappelons la Convention relative aux droits de l'enfant qui parle de l'éducation des enfants. On trouve dans les articles qui suivent ⁶:

Article 14

- 1) Les États parties respectent le droit de l'enfant à la liberté de pensée, de conscience et de religion.
- 2) Les États parties respectent le droit et le devoir des parents ou, le cas échéant, des représentants légaux de l'enfant, de guider celui-ci dans l'exercice du droit susmentionné d'une manière qui corresponde au développement de ses capacités.
- 3) La liberté de manifester sa religion ou ses convictions ne peut être soumise qu'aux seules restrictions qui sont prescrites par la loi et qui sont nécessaires pour préserver la sûreté publique, l'ordre public, la santé et la moralité publiques, ou les libertés et droits fondamentaux d'autrui.

Article 16

- 1) Nul enfant ne fera l'objet d'immixtions arbitraires ou illégales dans sa vie privée, sa famille, son domicile ou sa correspondance, ni d'atteintes illégales à son honneur et à sa réputation.
- 2) L'enfant a droit à la protection de la loi contre de telles immixtions ou de telles atteintes.

Article 28

3) « Les États parties favorisent et encouragent la coopération internationale dans le domaine de l'éducation, en vue notamment de contribuer à éliminer l'ignorance et l'analphabétisme dans le monde et de faciliter l'accès aux connaissances scientifiques et techniques et aux méthodes d'enseignement modernes. A cet égard, il est tenu particulièrement compte des besoins des pays en développement »

Article 29 Observation générale sur son application;

- 1) Les États parties conviennent que l'éducation de l'enfant doit viser à :
- a) Favoriser l'épanouissement de la personnalité de l'enfant et le développement de ses dons et de ses aptitudes mentales et physiques, dans toute la mesure de leurs potentialités ;
- c) Inculquer à l'enfant le respect de ses parents, de son identité, de sa langue et de ses valeurs culturelles, ainsi que le respect des valeurs nationales du pays dans lequel il vit, du pays duquel il peut être originaire et des civilisations différentes de la sienne ;

La charte des droits des enfants précise bien qu'on doit inciter les enfants à respecter leurs parents et que l'enseignement doit respecter la culture, la morale et la dignité des parents.

⁶ https://www.ohchr.org/fr/instruments-mechanisms/instruments/convention-rights-child



Malheureusement beaucoup de témoignages de parents et de leurs enfants démontrent que bien des enseignants ont tendance à amener les enfants à manquer de respect pour leurs parents, leurs coutumes et leurs religions.

Maintenant que nous avons une vue d'ensemble de ce qui a été reconnu universellement comme un bien précieux à protéger, soit la famille, l'autorité parentale et le rôle de premiers éducateurs des parents, regardons la situation concrète, actuelle qui se passe dans nos écoles à travers quelques témoignages parmi des milliers qui sont racontés et vécus partout à travers la province. Retour à la table des matières

4. Témoignages

Voici un premier témoignage d'un père qui, en désaccord avec le cours, veut en dispenser son fils :

"Mon fils en **secondaire** un, reçoit dans son **école pilote** le cours qui sera présenté au mois de septembre prochain dans toutes les écoles du Québec, obligatoirement.

Donc toujours en me rappelant que les Chartes reconnaissent mon rôle de premier éducateur de mon enfant et que j'ai le droit de transmettre mes convictions à mon enfant et m'assurer que l'école respecte ses convictions, j'ai demandé à assister au cours de Citoyenneté québécoise où le cours d'éducation sexuelle serait donné. On me l'a refusé. J'ai demandé que mon enfant soit dispensé de ses cours. On m'a alors fait parvenir un formulaire demandant que j'apporte les preuves, médicales et psychologiques, que ce cours allait traumatiser mon enfant. Mais comme vous le savez, actuellement les médecins et psychologues craignent de perdre leur licence s'ils critiquent l'idéologie du genre et des pénalités ont déjà été imposés à ceux qui ont usé de leur liberté de paroles, maintenant disparues. On pense bien sûr, entre autres, au cas du psychologue bien connu Jordan Peterson ou au Dr Raymond Brière, radié trois mois pour avoir mégenré une patiente. Donc la liberté de parole, même pour les scientifiques, n'existe pas.

On m'a également averti que si mon enfant manquait ses cours d'éducation sexuelle, je serais signalé avec ce que cela implique, donc une enquête parentale. Ce ne sera pas la première fois qu'une direction scolaire fera du chantage aux parents allant parfois jusqu'à menacer d'envoyer la DPJ...

Dans le premier cours auquel mon fils a assisté, il m'a témoigné que la sexologue les a entretenus de la question de la distanciation de l'autorité parentale, exprimant aux enfants qu'ils avaient maintenant d'autres sources d'informations que leurs parents. Le message implicite étant bien sûr que des personnes plus compétentes se trouvaient à l'école sur certains sujets, dont la sexologue en question. "

De nombreux parents nous ont manifesté leur détresse devant le fait accompli de l'accompagnement de leur enfant vers une transition de genre (v. dans le document ci-joint le témoignage de la maman d'une fillette de 13 ans qui lui a annoncé qu'elle était désormais un garçon). Nous tenons à signaler qu'il n'y a aucune discussion possible lorsque le processus de transition est enclenché et que les parents sont mis devant un fait accompli auquel ils doivent obligatoirement acquiescer sous peine d'être catalogué, avec conséquences possibles, comme étant de mauvais parents. Ça, c'est quand ils apprennent le processus de transition, alors qu'au Québec, l'école n'est pas tenue d'informer les parents du changement de nom, de pronom, etc. Rappelons qu'il y a actuellement un recours constitutionnel d'une enseignante québécoise obligée de mentir aux parents. "Cette action est intentée au nom d'une enseignante qui a refusé de mentir aux parents d'un élève de 14 ans souhaitant une



transition de genre féminin-masculin, comme la direction de son école lui avait ordonné de faire.

"Suivant les directives du Guide et procédures du ministre de l'Éducation sur l'identité de genre des personnes trans et non binaires, l'école secondaire montréalaise de l'élève a créé un ensemble de procédures rendant illégal le fait d'informer les parents (ou les tuteurs) lorsque leur enfant cherche à effectuer une transition de genre. "7

Indépendamment des critiques sur ces cours de sexualité, vous constatez immédiatement après le rappel des droits des parents en matière d'éducation, l'abus de pouvoir par ces sexologues et autres professionnels mandatés pour entretenir les enfants sur ces idéologies, sans l'accord des parents, et en remettant en cause les compétences et connaissances parentales.

Plus encore, il est important de rappeler que les parents sont très conscients que chaque enfant a son rythme de développement et que l'on ne peut pas, sur un sujet aussi intime que la sexualité, prendre la place des parents et parler à toute une classe sans connaître les enfants, et sans respecter leur cheminement. Nous pouvons dire, et les parents nous l'ont manifesté à maintes reprises, que les cours d'éducation sexuelle et spécialement le nouveau cours contenant le présupposé erroné, ou du moins fortement débattus dans la communauté scientifique, selon lequel les théories du genre ont une quelconque valeur scientifique, sont, en soi, à chaque présentation, une agression sexuelle des enfants. Des enfants reviennent profondément troublés par ces cours et professeurs qui n'ont pas respecté leur intimité et leur cheminement. Nous rappelons que le droit des parents de retirer leurs enfants d'un cours n'est pas respecté actuellement. Les parents sont choqués que leurs enfants à l'école primaire reviennent à la maison, profondément troublés par des questions qu'ils ne s'étaient jamais posés. « On m'a dit à l'école que c'était à moi de décider si j'étais une fille, un garçon ou autre chose, que mon corps n'a pas d'importance pour cela, que c'est dans ma tête, dans mon ressenti que je dois décider ».

Les parents se posent beaucoup de questions quant à la réelle compétence des sexologues et autres personnes offrant ces cours. Les parents se demandent mais où donc est-ce qu'il est discuté de ce qu'est l'amour, la responsabilité, l'engagement. Comme le disait l'une de ces sexologues, « nous préparons les enfants pour leur carrière sexuelle ». Ce n'est pas ce à quoi les parents s'attendent, ni ce dont les enfants rêvent. Dans la réalité, si on demandait aux enfants à quoi ils pensent, de quoi ils rêvent quand il s'agit de famille, une majorité parleraient d'une famille stable et harmonieuse. (v. dans le document ci-joint le témoignage d'une enfant de 8 ans à qui on a présenté à l'école un livre d'images avec toutes sortes de types de relations et qui rentre à la maison questionnant sa maman à savoir si effectivement un homme peut être enceinte)

Dans nos écoles, on incite nos enfants à faire "une carrière sexuelle", multiplier les expériences sexuelles, ce qui vient dissocier le corps de l'enfant de son cœur. Les multiples blessures du cœur affectent sa capacité affective, spécialement celle de s'attacher, au point que certains ne seront plus capables d'aimer.

Au Québec, c'est par la bouche de leurs enfants que de nombreux parents apprennent maintenant ce qui est enseigné et ce qui se passe à l'école (endoctrinement : lectures

⁷ https://www.xn--pourunecolelibre-hqb.com/2024/03/trans-recours-constitutionnel-dune.html



suggérées ou même imposées, pièces de théâtre, clubs, présence intense du GRIS, etc). Les parents n'ont été ni consultés, ni informés. S'ils l'avaient été, ils auraient manifesté leur désaccord.

Les témoignages des parents et de leurs enfants nous montrent que les enseignants qui donnent ces cours de genre, ne respectent pas les droits des parents comme premiers éducateurs et incitent les enfants à ne respecter ni leurs parents, ni leur éducation. Nous reprenons ici les mots de Christian Flavigny, Pédopsychiatre, psychanalyste, ancien directeur du Département de Psychanalyse de l'Enfant et de l'Adolescent à l'hôpital de la Salpêtrière à Paris. Dernier ouvrage paru : Comprendre le phénomène transgenre, la réponse par la culture française, Ellipses, 2023. : « Le programme d'enseignement à la sexualité », plaque sur les enfants et les adolescents des préoccupations actuelles d'adultes. C'est embarrasser leur maturation, même en prétendant intégrer l'aspect affectif et relationnel : celui-ci relève d'une intimité que la vie collective ne peut aborder sans risquer de lui faire effraction, d'autant qu'elle en méconnaît la source psychique. Ce programme est donc une erreur. Mais c'est aussi une faute : celle de prétendre gérer ce qui est du ressort de la vie familiale.8

Notre attente est donc que la période de latence sexuelle de l'enfant soit respectée au primaire et que l'approche au secondaire soit respectueuse du développement individuel de chaque enfant, ce qui demande de tenir compte du rôle prioritaire des parents dans l'éducation sexuelle de leurs enfants. Les parents doivent donc être informés des périodes durant lesquelles le cours est donné. Nous tenons à préciser que ce cours, présentement, peut être donné à l'improviste durant tout autre cours. Il devient donc très difficile, sinon presqu'impossible, de retirer son enfant du cours. Si un parent insiste pour retirer son enfant, le fardeau de la preuve lui revient : la direction de l'école pourrait exiger de démontrer que l'enfant sera traumatisé, ceci requiert le diagnostic d'un psychologue ou d'un médecin. Il faut comprendre que, dans la situation actuelle, tout spécialiste peut être pénalisé s'il remet en question la théorie du genre (v. témoignage du père d'un enfant de sec. qui a voulu enlever son enfant du cours d'éducation à la sexualité).

Et ici nous voudrions ouvrir une parenthèse sur la situation des enfants et le danger de les exposer aux théories du genre : La santé mentale des enfants et l'idéologie du genre Retour à la table des matières

5. <u>L'endoctrinement des enfants et leur santé mentale</u>

Dans cette partie nous allons voir ce qu'est l'endoctrinement, son effet sur les personnes et spécialement sur les enfants dans les écoles. Nous nous pencherons sur la question de la santé mentale des enfants et sur les lois qui les protège, alors que le cours de Culture et Citoyenneté Québécoise sera obligatoire, avec la partie « sexualité » de ce cours basée sur l'idéologie du genre.

<u>Ce qu'est l'endoctrinement (nous voyons l'enseignement de la théorie du genre comme un endoctrinement)</u>

Selon le Centre national de ressources textuelles et lexicales ;

⁸ https://www.renaud-

 $bray.com/Livres_Produit.aspx?id=4059178\&def=Comprendre+le+ph\%c3\%a9nom\%c3\%a8ne+transgenre+\\ \%3a+la+r\%c3\%a9ponse+par+la+culture+fran\%c3\%a7aise\%2cFLAVIGNY\%2c+CHRISTIAN\%2c978234008230$



- 1) enseigner, rendre savant, expert;
- 2) chercher à régir le jugement et le comportement d'autrui en proposant ou imposant des modèles de pensée, des règles de conduite ; (s'efforcer de) faire partager ses conceptions dans tel domaine, (de) faire adopter telle doctrine, tels principes ;
- 3) donner des informations, des explications, des instructions, faire des recommandations à quelqu'un pour l'amener à penser, à agir de telle façon dans un domaine quelconque.

Et on pourrait encore ajouter plusieurs autres sens. Avec la dimension péjorative qu'on lui accorde souvent, ce mot nous renvoie au fait qu'une ou des personnes sont prises au piège de la pensée d'une autre personne et qu'elles ne peuvent plus penser par et pour ellesmêmes.⁹

Ce qu'en disent les philosophes :

Pour plusieurs philosophes, l'endoctrinement est une forme de l'enseignement. Il est donc, un enseignement mais d'une manière différente. Cette proximité entre l'enseignement et l'endoctrinement fait, entre autres, la force de l'endoctrinement puisque le distinguer de l'enseignement véritable n'est pas si simple. Donc, dans une première étape pour pouvoir lutter contre l'endoctrinement, il faut comprendre ce qui le différencie de l'enseignement non endoctrinant, appelé enseignement véritable par le philosophe Olivier Reboul.

Les philosophes ont mis des règles pour connaître un enseignement endoctrinant;

- 1) fait d'un enseignement un endoctrinement est l'intention de l'endoctrineur, une volonté consciente d'endoctriner, soit d'imposer un système de croyances immuables et ainsi empêcher de penser.
- 2) l'origine de l'endoctrinement se situe dans son contenu. La perversion de l'enseignement a longtemps été reconnue dans l'enseignement de la doctrine de l'autre, soit dans l'enseignement d'une doctrine opposée à celle communément acceptée.
- 3) d'autres sont portées à croire que tout enseignement non neutre était un endoctrinement.
- 4) enfin, l'endoctrinement peut également être reconnu dans la méthode d'enseignement, notamment l'enseignement autoritaire. De ce point de vue, la manière d'enseigner pourrait être la cause de l'endoctrinement.

Dans le long œuvre de Reboul, il décrit deux autres constantes de l'endoctrinement :

- a. l'idéologie. Il affirme en effet, que s'il n'y a pas nécessairement de doctrine, au sens d'un système de valeurs clair et avoué, enseigné dans tous les endoctrinements, il y a néanmoins toujours une idéologie en arrière-plan.
- b. La deuxième constante est que tout endoctrinement témoigne d'un **mépris de l'être humain.**

L'idéologie peut également permettre de comprendre ce qui fait qu'une doctrine peut parfois être imposée et parfois être simplement expliquée. L'endoctrinement c'est donc un

https://philoenfant.org/2018/04/18/la-philo-pour-enfants-un-outil-pour-contrer-lendoctrinement/



enseignement marqué par une idéologie. Une dernière constante de l'endoctrinement qui ressort de l'étude est le mépris de l'être humain...¹⁰

L'endoctrinement par l'idéologie du genre tend à aboutir à une répression de la pensée et à un rejet de ce que l'on est, une remise en question de ce que les autres sont et une censure et annulation de ce que les autres pensent. Il nous semble alors urgent de proposer une manière d'éviter l'endoctrinement par cette idéologie du genre qui est enseignée à nos enfants dès leur plus tendre enfance jusqu'à la toute fin de leurs études.

Retour à la table des matières

6. <u>La santé mentale des enfants et l'idéologie du genre</u>

Déclaration de **Henrietta H Fore**, directrice exécutive de **l'Unicef**; « **La santé mentale fait partie intégrante de la santé physique**. Nous ne pouvons pas continuer à la considérer autrement. Nous avons trop longtemps négligé, tant dans les pays riches que dans les pays pauvres, l'importance de comprendre cet enjeu et d'investir suffisamment dans ce domaine, alors même qu'il joue un rôle crucial dans la pleine réalisation du potentiel de chaque enfant. Cela doit changer »¹¹

D'après les pédopsychologues, les troubles mentaux chez les enfants ne se développent souvent pas seuls, mais sont déclenchés par des changements ou des événements traumatisants dans leurs vies. Ces troubles mentaux courants pouvant survenir dans la petite enfance comprennent le trouble de déficit de l'attention / hyperactivité, le trouble obsessionnel-compulsif ou le trouble de stress post-traumatique, l'anxiété, la dépression, l'automutilation.

Parmi les événements traumatiques qui rendent les enfants plus vulnérables aux troubles mentaux, le divorce des parents, la perte d'un être cher, la violence et enfin la guerre, ainsi que les changements dans la vie des enfants comme, le début des études, le déménagement fréquent, la puberté.

Il ne faut pas oublier que les enfants font partie des membres les plus vulnérables de la société et qu'il est de notre devoir et de notre responsabilité de veiller à leur bien-être.

Selon le bilan de l'Unicef; « qui compare le bien-être des enfants dans les pays riches, les enfants canadiens figurent parmi les enfants les moins heureux, et cette situation continue de se détériorer. De plus, le bilan indique que le Canada se classe maintenant 24e sur 29 pays en ce qui concerne la satisfaction des jeunes à l'égard de leur propre vie. Pire encore, les enfants canadiens arrivent 25e sur 28 pays industrialisés en ce qui a trait à la qualité de leurs relations avec leurs parents et leurs pairs. Étant donné que l'un des piliers de la santé mentale est l'établissement d'un sentiment d'appartenance et la création de liens, il n'est pas étonnant qu'à mesure que se dégradent ces relations clés, des problèmes de santé mentale surgissent ».¹²

¹⁰ https://philoenfant.org/2018/04/18/la-philo-pour-enfants-un-outil-pour-contrer-lendoctrinement/

¹¹ Henrietta H Fore, https://www.unicef.fr/article/dans-ma-tete-promouvoir-proteger-et-prendre-en-charge-la-sante-mentale-des-enfants/

¹² 2013 Bilan11 SynthFRANCE V2.pdf (unicef.fr)



Bien que le bilan ne mentionne pas le Québec, on peut constater que la réalité est la même dans notre province. Ces chiffres font mal au cœur et déçoivent alors que nous sommes dans un pays riche. Que se passera-t-il avec l'ajout d'un autre facteur de stress pour nos enfants, celui du questionnement sur son identité de genre ? Quel sera sur nos enfants l'imposition d'un programme qui parle de l'identité de genre de la maternelle jusqu'au secondaire cinq, incluant les débuts dans les centres de la petite enfance alors qu'ils n'ont ni l'âge d'entendre ce contenu, ni la capacité psychologique de l'analyser. Des pédopsychiatres parlent de viol psychique pour expliquer l'impact traumatique qu'on peut avoir sur beaucoup d'enfants. Selon le **Pédopsychiatre Maurice Berger**; « quand vous obligez un enfant à aborder un thème auquel il n'avait absolument pas pensé avant, vous êtes en train de l'agresser psychiquement »¹³ et ainsi nous ajoutons des traumatismes à nos enfants, ce qui va affecter leur santé mentale. Normalement le gouvernement, le ministère de l'Éducation et l'école devraient les protéger contre ces agressions au lieu d'être les générateurs de ces troubles mentaux.

Retour à la table des matières

7. La réalité de l'enseignement de l'idéologie du genre dans nos écoles

Sous couvert de légitimes combats pour l'égalité des sexes et contre l'homophobie, cette entreprise de déconstruction vient toucher les plus jeunes et les moins jeunes sans que leurs parents en soient informés et puissent réagir, à travers programmes, manuels, livres, spectacles, éducation à la sexualité, interventions d'associations LGBTQ, etc. Au-delà, c'est l'ensemble de la société qui est soumise à l'offensive des idéologues du genre.

La Centrale des syndicats du Québec (CSQ) souhaitait en 2014 que les sujets concernant l'homosexualité, la bisexualité et les transgenres soient abordés dans les centres de la petite enfance (CPE), ainsi que dans les écoles primaires. Il proposait des livres : papa porte une robe, la fille qui voulait être un garçon, la princesse qui n'aimait pas les princes, Tango a deux papas. Ceci ne fait pas partie du mandat d'un syndicat. Le rôle du syndicat serait plutôt de défendre le droit de parole des enseignants qui présentement se voient menacés de perdre leur emploi quand ils dénoncent des dérives du système. Et on constate que ces livres souhaités en 2014¹⁴ par le syndicat se retrouvent maintenant dans les CPE, les écoles et les bibliothèques.

Un autre livre approuvé et mis dans les écoles avec l'autorisation des parlementaires du Québec, est le rose le bleu et toi. 15

Subventionné par le ministère de la Justice du Québec, le projet pilote "Bonjour Sam : sensibiliser les jeunes par le jeu" a pour objectif de venir en aide aux enseignant·e·s qui doivent aborder des questions entourant l'identité, les rôles, les stéréotypes et les normes de genre dans les écoles primaires"16. Est-ce que le ministère de la Justice, malgré ses

¹³ Le rapport accablant sur les dérives de l'éducation à la sexualité à l'école - Sophie Audugé - Agoravox TV

¹⁴ L'identité sexuelle abordée dès la garderie? | TVA Nouvelles

¹⁵ À la fois fille et garçon | Le Journal de Québec (journaldequebec.com)

¹⁶ https://jeunesidentitescreatives.com/programmes/bonjour-sam



objectifs louables, réalise l'impact réel de ce projet sur nos enfants ? Le ministère de l'Éducation était-il au courant et l'avait-il approuvé ?

Comment se fait-il que seuls les groupes associés aux LGBTQ (ex. le GRIS) soient autorisés à faire de la promotion dans les écoles et dans le milieu communautaire alors que les groupes qui présentent d'autres valeurs ne le sont pas ? Certains de ces groupes sont financés par le Gouvernement et plus spécifiquement par le ministère de la Justice.

Et ceci, c'est sans parler des kiosques de ces groupes LGBTQ dans les écoles avec l'autorisation du ministère de l'Éducation et tous les outils, Boite à outils, dans le site du gouvernement du Québec.¹⁷

Des jeunes d'écoles secondaires, des enseignant-e-s, des intervenant-e-s expriment régulièrement leur malaise face au contenu du programme mais n'ont ni le droit, ni l'espace de s'exprimer. (v. une lettre adressée à une direction d'école d'un père qui réagit au traitement qu'a reçu une classe de jeunes dont une bonne majorité avait refusé de participer à un cours d'éducation à la sexualité que le contenu rendait mal-à-l'aise).

Retour à la table des matières

8. <u>L'incohérence liée à la notion de conversion</u>

Comment se fait-il que, même un parent, n'est plus autorisé à intervenir auprès de son enfant (lois, directives, instructions contre la conversion) alors que des étrangers (professeurs, directeurs d'école, travailleurs sociaux) se retrouvent avec l'exclusivité de le faire. Comment se fait-il que la communauté LGBT ne veut pas entendre parler de conversion alors que l'idéologie du genre est une forme de conversion ?

Retour à la table des matières

9. La théorie du genre et la recherche scientifique

Maintenant que nous avons vu combien les droits parentaux ne sont pas respectés dans nos écoles au Québec par l'imposition de l'enseignement des théories du genre, nous voudrions rappeler que l'idéologie du genre est fortement critiquée en elle-même, et que les scientifiques les plus réputés la réfutent comme étant au mieux de la sociologie déconnectée de la réalité. Citons ici la sociologue Gabrielle Kuby :

La théorie du genre est une idéologie qui, malgré ses prétentions, n'est pas basée sur des principes scientifiques. Elle ne se soumet pas à la vérification empirique et rejette la discussion scientifique ouverte. Elle ignore les résultats des recherches neurophysiologiques sur le fonctionnement physiologique et hormonal du cerveau masculin et féminin (Brizendine 2007). De même, elle ne tient pas compte des recherches sur les différences psychologiques entre les hommes et les femmes.¹⁸

https://www.genethique.org/homme-femme-ce-que-nous-disent-les-neurosciences-rene-ecochard/

Ces recherches montrent que les différences biologiques, neurophysiologiques et psychologiques ne sont en aucun cas des constructions sociales qu'une société dominée par

¹⁷ Boîte à outils SansStéréotypes | Gouvernement du Québec (quebec.ca)

¹⁸ Bischof-Köhler 2006. Cette citation est tirée de l'article "Genre" rédigé par Gabrielle Kuby dans l' Encyclopédie sur la sexualité humaine, l'amour et la fécondité, sous la direction de José Noriega, René et Isabelle Écochard, Éd. Téqui, pp. 328 à 335, 2022.)



les hommes a développées pour opprimer les femmes, mais qu'elles servent plutôt la préservation de l'espèce humaine et les différentes fonctions complémentaires concernant l'homme et la femme, la paternité et la maternité. Cette citation est tirée de l'article "Genre" rédigé par Gabrielle Kuby dans l' "Encyclopédie sur la sexualité humaine, l'amour et la fécondité, sous la direction de José Noriega, René et Isabelle Écochard, Éd. Téqui, pp. 328 à 335, 2022.)

Rappelons enfin ici quelques points scientifiques démontrés par maintes études et par des chercheurs des plus compétents. Nous citerons ici :

Michelle A. Cretella, M.D., Présidente du Collège américain des pédiatres

Quentin Van Meter, M.D. Vice-président du Collège américain des pédiatres et Endocrinologue pédiatrique

Paul McHugh, M.D., Professeur de psychiatrie à la Johns Hopkins Medical School et ancien psychiatre en chef à la Johns Hopkins Medical School.

- 1) La sexualité humaine est un trait biologique binaire objectif : "XY" et "XX" sont des marqueurs génétiques de la santé et non des marqueurs génétiques d'un trouble.
- 2) Personne ne naît avec un genre. Chacun naît avec un sexe biologique. Le genre (la conscience et le sentiment d'être un homme ou une femme) est un concept sociologique et psychologique, et non un concept biologique objectif.
- 3) La croyance d'une personne qu'elle est quelque chose qu'elle n'est pas est, au mieux, le signe d'une pensée confuse.
- 4) La puberté n'est pas une maladie et les hormones bloquant la puberté peuvent être dangereuses.
- 5) D'après le DSM-V, 98 % des garçons et 88 % des filles ayant une confusion de genre finissent par accepter leur sexe biologique après avoir traversé naturellement la puberté.
- 6) Les enfants qui utilisent des bloqueurs de puberté pour se faire passer pour le sexe opposé auront besoin d'hormones transsexuelles à la fin de l'adolescence. Les hormones du sexe opposé (testostérone et œstrogènes) sont associées à des risques dangereux pour la santé, notamment l'hypertension artérielle, les caillots sanguins, les accidents vasculaires cérébraux et le cancer.
- 7) Les taux de suicide sont vingt fois plus élevés chez les adultes qui utilisent des hormones transsexuelles et subissent une chirurgie de réattribution sexuelle, même en Suède, qui compte parmi les pays les plus favorables aux LGBTQ.11
- 8) Conditionner les enfants en leur faisant croire qu'il est normal et sain de se faire passer pour le sexe opposé par des moyens chimiques et chirurgicaux tout au long de sa vie est une forme de maltraitance.

(https://web.archive.org/web/20160225150723/https://www.acpeds.org/the-college-speaks/position-statements/gender-ideology-harms-children)

- 9) Dr. Miriam Grossman : « Le sexe n'est pas assigné à la naissance; le sexe est établi à la conception et est reconnu à la naissance, si ce n'est pas plus tôt. »
- (Dr. Miriam Grossman Destroys Gender Ideology at U.S. House Committee Hearing:

https://www.youtube.com/watch?v=abTMFKoytMo)



Enfin, nous voudrions ici démonter un des principaux arguments, qui est une forme de chantage constant, selon lequel l'enfant non accompagné vers une transition de genre est plus à risque de suicide. « Dans une étude publiée le 17 février 2024 dans la revue BMJ [1], des chercheurs finlandais ont démontré que « la dysphorie de genre ne semblait pas être un facteur prédictif de la mortalité toutes causes confondues ou de la mortalité par suicide lorsque les antécédents de traitement psychiatrique sont pris en compte ».

Pour cela, ils ont comparé la mortalité toutes causes confondues et par suicide chez les adolescents et les jeunes adultes ayant contacté des services spécialisés dans le genre en Finlande entre 1996 et 2019 à celle d'un groupe témoin de 16.643 jeunes. Les taux de suicide étaient légèrement plus élevés dans le groupe référé par le genre que dans le groupe témoin avec une proportion de 0,3% contre 0,1. En revanche, la différence disparaissait quand les problèmes de santé mentale étaient pris en charge. Or, certaines mesures en vigueur dans différents pays font que « tout thérapeute qui cherche à explorer les liens entre la dysphorie de genre et d'autres problèmes biographiques ou psychiatriques est complice de non-acceptation ». Pourtant, « la transition médicale n'a pas d'impact sur le risque de suicide » puisqu'il disparaît quand les autres difficultés psychiatriques sont prises en compte.

Les chercheurs en concluent que, pour prévenir le suicide, il faut identifier et traiter de manière appropriée les troubles mentaux chez les adolescents atteints de dysphorie de genre.

[1] All-cause and suicide mortalities among adolescents and young adults who contacted specialised gender identity services in Finland in 1996–2019 : a register study, Sami-Matti Ruuska, Katinka Tuisku, Timo Holttinen, Riittakerttu Kaltiala

Sources : Observatoire de la Petite Sirène (17/02/2024); Unherd, Mary Harrington (19/02/2024)

Traduit avec DeepL.com (version gratuite)
Retourt à la table des matières

10. Censure par les idéologues du genre

Rappelons qu'il y a actuellement une immense pression faite par les idéologues du genre pour censurer la communauté scientifique. En voici un exemple qui s'est déroulé dernièrement au Canada: Genre: « la liberté scientifique compromise au profit d'une idéologie politiquement correcte »

Synthèses de presse, publié le 5 octobre, 2023 :

Cinq anthropologues [1] ont été bannis d'un colloque [2] qui devait se dérouler à Toronto au mois de novembre. Leur panel s'intitulait « Let's Talk about Sex, Baby: Why biological sex remains a necessary analytic category in anthropology » [3]. Selon les conseils d'administration des deux instances en charge du congrès, « l'expression des idées avancées pouvait nuire aux membres trans et LGBTQI de la communauté anthropologique et au-delà ». Une décision contre laquelle se révoltent 70 personnalités [4] dans une tribune publiée par le journal Marianne.

« Rappeler les principes de la liberté scientifique »

Ce panel mettrait en cause « le respect pour les valeurs, la sécurité et la dignité » de la communauté anthropologique, ainsi que « l'intégrité scientifique du programme », estiment



les sociétés savantes. Pour les signataires, il s'agit au contraire de « rappeler les principes de la liberté scientifique ».

Les cinq femmes anthropologues mises en cause, « de quatre pays, de trois langues différentes et trois domaines d'anthropologie », « s'interrogent sur l'effacement des femmes à la fois dans la vie sociale et dans la recherche ». Par exemple, Michèle Sirois a proposé « un compte rendu ethnographique des moyens mis en place par les féministes du Québec pour documenter, clarifier et s'opposer à l'industrie de maternité de substitution qui se cache sous couvert "d'équité" et "d'inclusion" et dont les politiques d'exploitation des femmes pauvres sont cyniquement formulées comme libératoires »

« Une décision fondée sur l'idéologie plutôt que sur la rationalité »

« La décision de jeter l'anathème sur certains participants de ce colloque relève d'une décision fondée sur l'idéologie plutôt que sur la rationalité », dénoncent les signataires de la tribune. « Ainsi les données scientifiques et biologiques incontestables sont effacées au profit de l'idéologie du genre issue d'une sociologie dénaturée. »

« La censure subie par nos collègues anthropologues est l'illustration même que la liberté scientifique est compromise au profit d'une idéologie politiquement correcte », affirmentils.

Les prémisses d'un nouveau totalitarisme ?

Parmi les signataires de la tribune, on trouve des anthropologues qui ont « grandi et vécu dans les pays communistes d'Europe de l'Est, et sont profondément outrés et choqués par ce type de censure et d'exclusion ». Ces scientifiques « se rappellent avoir reçu de telles lettres durant le totalitarisme, les accusant de "non-respect pour les valeurs, la sécurité et la dignité des membres" du Peuple ou d'attenter à "l'intégrité scientifique du programme" du Parti ».

Ainsi, les 70 signataires de cette lettre adjurent les organisateurs de réintégrer les cinq anthropologues dans le colloque, « pour la liberté scientifique ».

Source: Marianne, Tribune collective (03/10/2023) – Photo: iStock

- [1] Kathleen Lowrey, Elizabeth Weiss, Silvia Carrasco, Kathleen Richardson et Michèle Sirois
- [2] Congrès annuel 2023 de l'American Anthropological Association (AAA) et de la Société Canadienne d'Anthropologie (CASCA) sur le thème des « Transitions »
- [3] « Parlons sexe et procréation : pourquoi le sexe biologique demeure une catégorie analytique nécessaire en anthropologie »
- [4] 1. Albert Doja, Professeur d'Anthropologie, Université de Lille

Claudio Rubiliani, Physiologiste de la Reproduction, Docteur d'État.

Céline Masson, psychanalyste, Professeur des universités

Caroline Eliacheff, pédopsychiatre, psychanalyste

François Rastier, directeur de recherche honoraire au CNRS

Pierre-André Taguieff, philosophe et historien des idées, CNRS

Martine Benoit, Professeur d'études germaniques, Université de Lille

Isabelle de Mecquenem, Professeur agrégée de philosophie

Bernard Ferry, psychanalyste

Laurence Croix, Enseignant-chercheur, CRPMS / IHSS, université Paris-Cité, France Luis Fernando Macias García, Psicoanalista, profesor Universidad de Guanajuato, Mexico Laure Caille, présidente Libres MarianneS



Jean Szlamowicz, linguiste, Professeur des universités

Nathalie Heinich, sociologue, Directrice de recherche

Patrick Miller, psychiatre, psychanalyste

Brigitte Poitrenaud-Lamesi, Maître de conférences émérite en Études italiennes, université de Caen Normandie

Luc Vandecasteele, médecin généraliste

Samuel Veissière, PhD, Anthropologist, psychosocial clinician

Michèle Vianès, Présidente de Regards de Femmes

Eva-Marie Golder, psychologue, psychanalyste

Didier Sicard, médecin interniste

Daniel Halpérin, Pédiatre, Genève (Suisse)

Wiktor Stoczkowski, anthropologue, École des hautes études en sciences sociales

Pierre Lévy-Soussan, psychiatre, psychanalyste (SPP., IPA).

Dominique Schnapper, sociologue

Maurice Berger, pédopsychiatre, professeur associé de psychologie de l'enfant

Louise L. Lambrichs, écrivain, chercheuse indépendante CRPMS

Béryl Koener, Pédopsychiatre, MD PhD

Jean-Daniel Lalau, Professeur d'endocrinologie et praticien hospitalier

Claude Habib, Professeur honoraire université Sorbonne nouvelle

Jean-François Braunstein, philosophe, Professeur des universités

Hubert Heckmann, maître de conférences en littérature, Université de Rouen

Joël Kotek, Professeur de Sciences Politiques (ULB)

Sonia Timsit, psychiatre, psychanalyste

Philip Carl Salzman, Emeritus Professor of Anthropology, McGill University

Roy Eappen, Endocrinologist

Marie Myriam Boutillier, Chef d'établissement

Frances Widdowson, Professor

Barbara Kay, journaliste

Guillaume Gillet, Psychologue clinicien, psychothérapeute, chargé de cours

Caroline Valentin, avocate

Luana Maroja, Professor of biology

Valeria Martucci Psychologue clinicienne, Psychothérapeute

Gilles Falavigna, essayiste et éditeur

Jacqueline Schaeffer, psychanalyste, Société psychanalytique de Paris

Jean-Pierre Lebrun, psychiatre, psychanalyste

Jean-Paul Leclercq, Psychologue

Anne Brun, Professeur de Psychopathologie et psychologie clinique, université Lyon 2

Jean-Marie Lacroix, Professeur des Universités, génétique, Université de Lille

Belinda Cannone, comparatiste, Université de Caen

Véronique Segonne, Psychanalyste, Ancienne attachée de l'AP-HP

Annie Sugier, Présidente de la Ligue du Droit International des Femmes

Jean Giot, professeur émérite, Université de Namur (Belgique)

Marianne Baudin, Professeur émérite Université Paris-Sorbonne, psychanalyste

Nora Markman, psychanalyste

Xavier-Laurent Salvador, Maître De Conférences

Eric Suire, Professeur des universités

Philippe de Lara, Maître de Conférences



Gilbert Abergel, psychanalyste
Michel Fichant, Professeur émérite des universités
Anne-Laure Boch, neurochirurgien
Laurent Le Vaguerèse, Psychiatre-psychanalyste
Isabelle Denys médecin gynécologue médicale
Wilfried Gontran, psychologue, psychanalyste

Claire Squires, psychiatre, Maître de conférences honoraire des universités

Gérard Rabinovitch, sociologue, chercheur honoraire CNRS

Joseph Ciccolini, Pharmacologue, Aix Marseille Univ & Assistance Publique Hôpitaux de Marseille

Monette Vacquin, psychanalyste

Paul Denis, Psychiatre, psychanalyste, Membre de la Société psychanalytique de Paris.

Michel Tibayrenc, docteur en médecine, docteur d'État ès sciences

Compte tenu des quelques éléments scientifiques que nous vous avons présentés, il n'est pas étonnant que de nombreux pays qui étaient à la fine pointe de la propagation des transitions de genre et transition sexuelle ont reculé et ne permettent plus ces transitions avant l'âge adulte. Très nombreux sont les témoignages de jeunes qui regrettent amèrement leur corps mutilé et les problèmes physiques causés par la médication hormonale prises pendant la puberté ou pour bloquer leur puberté. Ils ont été, au mieux, des cobayes, au pire, les victimes d'une idéologie totalement fausse et déconnectée de la réalité qui aura servi de caution pour la maltraitance et les abus parfois irréversibles sur leur corps et leur psychisme.

Retourt à la table des matières

11. Recul de plusieurs pays qui ont été alarmés par les impacts de la théorie du genre

- 1) Rappelons d'abord la triste histoire de la clinique connue sous le nom de Tavistock en Angleterre, maintenant fermée. Le docteur Hilary Cass, pédiatre, en charge d'un examen indépendant du service, a confirmé la « pression insoutenable » à laquelle étaient soumis les médecins et le risque de « surdiagnostic » de dysphorie de genre. Elle a aussi noté le manque d'unanimité des médecins sur les procédures à suivre, et le manque de prise en compte des autres problèmes de santé mentale que pouvaient présenter les patients » « Selon Tom Goodhead, directeur général du cabinet d'avocats international Pogust Goodhead, plus de 1000 familles envisagent une action collective contre le Tavistock. » » (https://dailysceptic.org/2022/08/11/tavistock-to-be-sued-by-1000-families/)
 - 2) Très attendu, ce rapport représente un tournant en Angleterre. Une pédiatre a appelé à changer d'approche dans les soins accordés aux jeunes transgenres, prônant la plus grande prudence faute notamment de « données fiables » sur les traitements hormonaux.

L'étude a été commandée par le système public de santé, le NHS, en 2020 face à une forte augmentation du nombre d'enfants et de jeunes qui s'interrogent sur leur genre et qui se présentent dans les services de soin pour demander de l'aide.

Le phénomène a donné lieu ces dernières années à des batailles judiciaires très médiatisées et à la décision de fermer le seul établissement public spécialisé, après des témoignages accablants faisant état de soignants sous pression et de traitements précipités. (...)

Le sujet de la transidentité est très clivant au Royaume-Uni. L'auteur du rapport, la pédiatre Hilary Cass, déplore « une toxicité du débat exceptionnelle ».



« Il existe peu d'autres domaines dans la santé où les professionnels ont si peur de discuter ouvertement de leurs opinions, où les gens sont vilipendés sur les réseaux sociaux et où les injures font écho aux pires comportements d'intimidation. Cela doit cesser », écrit-elle.

Dans son rapport de 400 pages, cette ancienne présidente du Collège royal de pédiatrie et de santé infantile a présenté mercredi 32 recommandations, qui devraient façonner les nouveaux services du NHS en Angleterre pour les enfants et les jeunes s'interrogeant sur leur identité de genre ou présentant une dysphorie de genre.

Le document appelle à une approche globale qui doit « comprendre un dépistage de l'état du développement neurologique, y compris les troubles du spectre autistique, et une évaluation de la santé mentale ». (...)

À la base du débat, Hilary Cass s'inquiète de « la mauvaise qualité des études publiées » et de l'absence de « données fiables » sur la transidentité chez les jeunes : « La recherche a abandonné » les jeunes.

Un ancien responsable de l'établissement public spécialisé Tavistock, qui a fermé, a affirmé sur Times Radio que des enfants s'étaient parfois vu prescrire des bloqueurs de puberté « après un ou deux rendez-vous ». L'équipe « s'est laissé séduire par l'idéologie transgenre » , a critiqué David Bell.

En mars 2024, le NHS en Angleterre a annoncé qu'il ne prescrirait plus de bloqueurs de puberté aux mineurs qui souhaitent changer de genre.

(https://www.lefigaro.fr/actualite-france/transition-de-genre-l-angleterre-met-fin-aux-prescriptions-des-bloqueurs-de-puberte-pour-les-mineurs-20240318)

Le premier ministre Rishi Sunak a salué le rapport : « Il convient d'être extrêmement prudent [...], car nous ne connaissons pas l'impact » des bloqueurs de puberté ou des traitements hormonaux.

(...)

Hilary Cass s'adresse, dans l'introduction du rapport, aux jeunes qu'elle a rencontrés et qui ont demandé à avoir accès, au plus vite, à des bloqueurs de puberté et à des hormones.

« Je suis consciente que vous devez être déçus », écrit-elle. Mais « il n'est pas envisageable que vous preniez des décisions qui changent votre vie, sans être en mesure de peser les risques et les avantages qu'elles présentent aujourd'hui et à long terme ».

(https://www.lapresse.ca/international/europe/2024-04-10/en-angleterre-appel-a-la-prudence-sur-la-transidentite-chez-les-jeunes.php?sharing=true)

- 3) « Aux États-Unis, des parents d'enfants à qui l'on a prescrit des bloqueurs de puberté ont déjà intenté des actions collectives. Pour l'avocat Simon Myerson, « le scandale pourrait même conduire à une enquête criminelle ». (https://thepostmillennial.com/judge-rules-detransitioner-chloe-coles-malpractice-suit-against-kaiser-permanente-can-move-forward-to-discovery)
- 4) Dans la série documentaire the Trans Train, de la SVT (la télévision publique Suédoise), la journaliste suédoise Carolina Jemsby a exposé un scandale très similaire à celui de Tavistock, ce qui a motivé le gouvernement Suédois a carrément fait volte face. (Voir les liens pour ces 4 documentaires plus bas).
- 5) « Un organisme de santé publique finlandais a recommandé que les mineurs souffrant de dysphorie de genre reçoivent d'abord un soutien psychologique et, si



un traitement médical supplémentaire est poursuivi, que le patient soit « conscient des risques qui y sont associés ».

- 6) « En 2022, le Conseil national de la santé et de la protection sociale du gouvernement suédois a déclaré que les traitements hormonaux destinés aux mineurs « devraient être fournis dans un contexte de recherche » et proposés « uniquement dans des cas exceptionnels », tout en ajoutant que « les risques liés aux traitements de suppression de la puberté... et d'affirmation de genre » le traitement hormonal dépasse actuellement les avantages possibles ».
- 7) « En Norvège, le Conseil d'enquête sur les soins de santé du pays a recommandé en partie que les traitements d'affirmation du genre, tels que les bloqueurs de puberté, soient définis comme expérimentaux.
- 8) Pendant ce temps, en France, l'Académie Nationale de Médecine a recommandé en février 2022 la « plus grande réserve » lors de l'examen des bloqueurs de puberté ou des traitements hormonaux en raison d'effets secondaires possibles tels que « l'impact sur la croissance, l'affaiblissement osseux, le risque d'infertilité » et autres, selon une traduction. » (https://www.usnews.com/news/best-countries/articles/2023-07-12/why-european-countries-are-rethinking-gender-affirming-care-for-minors)

Ce qui ressort de l'expérience de ces pays, comme c'est le cas aussi pour le Canada, c'est que l'application de l'idéologie du genre pour la transformation des mineurs est une expérience faite sur les enfants, sans mentionner aux parents que ces traitements sont expérimentaux et sans que les parents puissent s'y opposer. Notons que de multiples restrictions sont faites en raison de l'âge, limitant les pouvoirs de nos enfants, alors que même les actes graves, criminels d'un mineur ne seront pas jugés de la même façon que s'il était adulte. Par contre, pour ce qui est d'un processus de transition, il ne semble pas y avoir d'âge pour le commencer et personne n'a le droit de dissuader un enfant de vouloir tenter l'expérience, irréversible s'il la poursuit jusqu'au bout.¹⁹

(https://www.genethique.org/genre-les-bloqueurs-de-puberte-provoquent-des-problemes-defertilite-irreversibles/)
Retourt à la table des matières

12. Autres référence

Nous vous encourageons à visionner ces trois vidéos en français, (dont celui incluant M. Jean-François Lisée, ancien chef du Parti québécois) introduisant un bon nombre de spécialistes et présentant beaucoup de renseignements.

¹⁹ Genre : les bloqueurs de puberté provoquent des problèmes de fertilité « irréversibles », https://www.genethique.org/genre-les-bloqueurs-de-puberte-provoquent-des-problemes-defertilite-irreversibles/



Enseigner l'identité de genre à l'école ? (13 min.)

https://ici.radio-canada.ca/tele/le-telejournal-18h/site/segments/reportage/456756/enseigner-identite-de-genre-ecole-manifestation

Éducation à la sexualité : attention danger ? Sophie Audugé intervient sur Figaro Live (16 min.)

https://www.youtube.com/watch?v=aPIMmLONUK8

Le rapport accablant sur les dérives de l'éducation à la sexualité à l'école - Sophie Audugé (16 min.)

https://www.youtube.com/watch?v=w15SYF-HuFY&t=4s

Nous vous encourageons aussi à regarder la vidéo (même si c'est en anglais) de cette journaliste qui, après une multitude de recherches et d'entrevues, et plusieurs livres sur le sujet, offre une compréhension très approfondie du phénomène.

Science, the Transgender Phenomenon, and the Young | Abigail Shrier (56 min.)

https://www.youtube.com/watch?v=DWbxIFC0Q2o&t=111s

Après cet exposé, nous tenons à vous remercier de nous avoir écouté sur les vives préoccupations des familles, des parents, concernant le grave danger que constitue l'imposition de l'idéologie du genre dans nos écoles.

Et pour conclure, une citation de Margaret Mead, anthropologue : « D'aussi loin dans le passé où nous pouvons reculer, les êtres humains ont vécu en familles. À notre connaissance, il n'y a eu aucune période où ce ne fut pas le cas. « Aucune population n'a réussi longtemps à dissoudre la famille ou à la transformer. Chaque fois, malgré diverses propositions et autres tentatives de changements, les sociétés humaines ont réaffirmé leur dépendance à la famille comme unité de base de la vie humaine ; la famille constituée de père, mère et enfants. »

C'est cette famille que nous voulons protéger, et son sujet le plus vulnérable, l'enfant. C'est notre devoir et notre responsabilité première, en tant que parents et personne ne peut enlever ce rôle aux parents, ni l'usurper.

Comme l'ont affirmé les ministres de la justice de la Saskatchewan Browyn Eye et de l'Alberta Mickey Amery, le 9 avril 2024 : « Les figures d'autorité ultimes dans la vie des enfants sont leurs parents, Nos provinces sont toutes deux déterminées à soutenir les familles et les enfants.» C'est cette attitude de respect des droits parentaux que nous attendons aussi du gouvernement du Québec.

Nous sommes pleinement conscients de notre responsabilité, et plus important encore, nous aimons nos enfants comme la prunelle de nos yeux. Nous ne reculerons pas et combattrons avec toujours plus d'ardeur, pour que plus jamais l'idéologie du genre ne soit présentée à nos enfants. Et nous terminons cette lettre en vous demandant de nouveau, mais dans une



attente des plus déterminée, de recommander immédiatement au gouvernement le gel (retrait) des cours d'idéologie du genre dans nos écoles.

Merci de votre attention.

RÉFÉRENCES

Livres et documents en français

2024 Transmania: Enquête sur les dérives de l'idéologie transgenre livre par de <u>Dora Moutot</u> (Journaliste, Auteur), <u>Marguerite Stern</u> (Auteur) https://www.amazon.fr/Transmania-Enqu%C3%AAte-d%C3%A9rives-lid%C3%A9ologie-transgenre/dp/2384220403

2024 Éducation à la sexualité à l'École * De la prévention à la sexualisation précoce (Notes & Analyses) Risques et bonnes pratiques L'École doit instruire, protéger et surtout, ne pas nuire. L'École n'a pas vocation à exciter, à inciter, à gêner, à choquer par SOS Éducation

https://soseducation.org/docs/notes-etudes-entretiens-tribunes/education-a-la-sexualite-ecoledanger-ou-prevention.pdf

2023 Éducation à la sexualité à l'École * De la prévention à la sexualisation précoce (Rapport d'analyse) Réalisé en lien avec d'éminents spécialistes (médecins, pédiatres, pédopsychiatres...), il propose une analyse approfondie de la question de l'éducation à la sexualité dans le cadre scolaire du point de vue de l'enfant, de ses besoins et de son développement.

par SOS Éducation

2023 C'est votre sexe qui fait la différence

livre par Claudine Junien et

Nicole Priollaud, Diplômée de Sciences Politiques et licenciée ès lettres. Attachée de presse. Directrice éditoriale. (11 livres)

https://www.genethique.org/cest-votre-sexe-qui-fait-la-difference-claudine-junien-et-nicole-priollaud/

2022 Enquête sur la dysphorie de genre - Bien comprendre pour aider livre par Pauline Quillon, Journaliste https://www.amazon.ca/Enqu%C3%AAte-th%C3%A9ories-trans-Pauline-Quillon/dp/2728930937/ref=sr 1 1?crid=TND1TIZW3MG4&keywords=Enqu%C3%AAte+sur+la+



<u>dysphorie+de+genre%3A+bien+comprendre+pour+aider+les+enfants&qid=1706394902&sprefix=enqu%C3%AAte+sur+la+dysphorie+de+genre+bien+comprendre+pour+aider+les+enfants%2Caps</u>%2C160&sr=8-1>

2022 Homme, Femme : Ce que nous disent les neurosciences livre par René Ecochard, Docteur en médecine, professeur à l'université Claude Bernard https://www.genethique.org/homme-femme-ce-que-nous-disent-les-neurosciences-rene-ecochard/

2022 La FABRIQUE de l'ENFANT-TRANSGENRE

livre par ELIACHEFF CAROL, psychanalyste et Céline Masson, psychanalyste https://www.amazon.ca/dp/809M8358JW/?coliid=I2Y3HPPS1YH8V4&colid=21ODU78JX99RR&p sc=1&ref =list c wl lv ov liq dp it

2022 Le rose, le bleu et toi !: Un livre sur les stéréotypes de genre livre par Elise Gravel (Author), Mykaell Blais (Author) https://www.amazon.ca/-/fr/Elise-Gravel/dp/2897743840

2021 LA QUESTION TRANS

livre par Claude Habib, professeure émérite à l'<u>université de Paris</u>
https://www.amazon.ca/QUESTION-TRANS-CLAUDE-
HABIB/dp/2072950929/ref=sr 1 3?refinements=p 27%3ACLAUDE+HABIB&s=books&sr=1-3&text=CLAUDE+HABIB

2021 Aider les enfants « transgenres »: Contre l'américanisation des soins livre par Christian FLAVIGNY (Author), Michel BASQUIN (Préface)

https://www.amazon.ca/dp/2740323433/?coliid=I2H2WNSHF793YL&colid=21ODU78JX99RR&ps

c=1&ref = list c wl lv ov lig dp it

2020 Préserver l'innocence des enfants

livre par Dr Régis Brunod, pédiatre et pédopsychiatre

https://www.amazon.ca/dp/2855541565/?coliid=I2FQ5P8V1G50EB&colid=210DU78JX99RR&ps

c=0&ref = list c wl lv ov lig dp it

Retourt à la table des matières

Books and documents in English

2024 Bad Therapy: Why the Kids Aren't Growing Up book by Abigail Shrier, journalist, frequent contributor to the Wall Street Journal.

A.B. from Columbia College, where she received the Euretta J. Kellett Fellowship; B.Phil. from the University of Oxford

J.D. from Yale Law School

https://www.amazon.ca/Bad-Therapy-Kids-Arent-Growing/dp/0593542924/ref=tmm hrd swatch 0? encoding=UTF8&qid=&sr=



2024 Transsexual Apostate

book by Debbie Hayton, physics teacher, trade unionist, and transwoman https://www.amazon.ca/-/fr/Debbie-Hayton-ebook/dp/B0CJYJVBM6/ref=sr 1 7? mk fr CA=%C3%85M%C3%85%C5%BD%C3%95%C3%91&sr=8-7

2023 Time to Think: The Inside Story of the Collapse of the Tavistock's Gender Service for Children

book by Hannah Barnes, <u>BBC Newsnight</u> investigative journalist https://en.wikipedia.org/wiki/Time_to_Think_(book)

2023 When Kids Say They're Trans: A Guide for Parents

book by Lisa Marchiano (Author), Stella O'Malley (Author and founder of Genspect) & 1 more https://whenkidssaytheyretrans.com/resources

2023 'DETRANS: When Transition is not the Solution'

book by Dr Az Hakeem, Medicine MB BS: University College London Fellow of The Royal College of Psychiatrists CCST in Forensic Psychiatry CCST in Psychotherapy

MSc Group Analysis (Distinction)

http://www.drazhakeem.com/publications/

2023 Gender Madness: One Man's Devastating Struggle with Woke Ideology and His Battle to Protect Children

book by Oli London, one of the internet's most recognizable and most talked about names https://goldennotebook.indielite.org/book/9781510778061

2021 Trans: When Ideology Meets Reality

book by Helen Joyce, staff writer for The Economist,

https://www.amazon.ca/-/fr/Trans-When-Ideology-Meets-

Reality/dp/0861543726/ref=sr 1 1? mk fr CA=%C3%85M%C3%85%C5%BD%C3%95%C3%91 &sr=8-1

2020 Irreversible Damage: The Transgender Craze Seducing Our Daughters

book by Abigail Shrier, journalist, frequent contributor to the Wall Street Journal.

A.B. from Columbia College, where she received the Euretta J. Kellett Fellowship;

B.Phil. from the University of Oxford

J.D. from Yale Law School

https://www.amazon.ca/dp/168451228X/?coliid=I3OMOOHYKKBO53&colid=210DU78JX99RR&psc=1&ref_elist_c_wl_lv_ov_lig_dp_it

2020 The End of Gender: Debunking the Myths about Sex and Identity in Our Society (translated in 6 languages)



book by Dr. Debra Soh, neuroscientist who specializes in human sexuality and gender expert witness science journalist

https://www.drdebrasoh.com/ Retourt à la table des matières

Books in English about The Family

2008 War Over the Family book by David Popenoe https://www.amazon.com/War-Over-Family-David-Popenoe/dp/1412808103

2007 The War Against the Family: A Parent Speaks Out on the Political, Economic, and Social Policies That Threaten Us All

book by William D. Gairdner

https://www.amazon.com/War-Against-Family-Political-Economic/dp/0978440218
Retourt à la table des matières

Vidéos en français

2023 L'idéologie transgenre est-elle une menace ? (35 min.) https://www.youtube.com/watch?v=LGN0RCvG7bQ&t=274s

2022 Dysphorie de GENRE : le mirage de la TRANSITION (57 min.) https://www.youtube.com/watch?v=UH4sPhuR79Y Retourt à la table des matières

Vidéos avec sous-titres en français : documentaires de la SVT, la télévision publique Suédoise

Retourt à la table des matières

2021 The Trans Train 1/3 Documentaire Suédois - Sous-titres en Français (58 min.) https://www.youtube.com/watch?v=3IMa8ph Xrs

2021 The Trans Train 2/3 Documentaire Suédois - Sous-titres en Français (58 min.) https://www.youtube.com/watch?v=O9BZmBAecNM&t=2167s

2021 The Trans Train 3/3 Documentaire Suédois - Sous-titres en Français (14 min.) https://www.youtube.com/watch?v=Yt8oa94M4BY&t=8s
Retourt à la table des matières

English Videos (Swedish Documentary)

2021 The Trans Train **1/4** The New Patient Group & Regretters (58 min.) Sweden's U-Turn on Trans Kids https://www.youtube.com/watch?v=MVEZ7qELcqY



2021 The Trans Train 2/4 Other Issues, Talk Therapy and Suicidality (58 min.) Sweden's U-Turn on Trans Kids

https://www.youtube.com/watch?v=diNeyQKQq8M&t=0s

2021 The Trans Train **3/4** Regret, Reassessment & Policy Reversal (14 min.) Sweden's U-Turn on Trans Kids

https://www.youtube.com/watch?v=R7DjuXdW_mo&t=0s

2021 The Trans Train 4/4 Puberty Blockers, Complications and Consent (58 min.) Sweden's U-Turn on Trans Kids

https://www.youtube.com/watch?v=Ow-XwdauYr0&t=0s

2021 A Swedish Investigative Journalist Talks About The Youth Gender Medicine Scandal She Helped Uncover At One Of The World's Top Hospitals (52 min.)

<u>https://jessesingal.substack.com/p/a-swedish-investigative-journalist-dd6</u>
Retourt à la table des matières

English Videos

2024 Transgender Ideology, The Cass Review, and Stopping Child Harm | Helen Joyce (1hr16min.)

https://www.youtube.com/watch?v=vbY-g9hnL14

2024 The Trans Debate: When Ideology *Distorts* Reality | Helen Joyce (3 min.)

https://www.youtube.com/watch?v=qN5kaujZXgc&t=2449s

2024 'Non-Binary' Birth Certificates and the WPATH Fraud: Stella O'Malley (37 min.)

https://www.theepochtimes.com/epochtv/non-binary-birth-certificates-and-the-wpath-fraud-stella-omalley-5610643

2023 Gender Transformation: The Untold Realities | A Documentary Every Parent Needs to Watch (1 hr 28 min.)

https://www.theepochtimes.com/epochtv/gender-transformation-5280005

2023 Why Biological Sex Is Being Undermined - Dr. Colin Wright (35 min.)

https://www.youtube.com/watch?v=-4WV9xv62f4&t=105s

2023 The Wounds That Won't Heal | Detransitioner Chloe Cole | Dr. Jordan B. Peterson (2 hr 7min.)

https://www.youtube.com/watch?v=6O3MzPeomgs